

Arts, Lettres, Langues - Mention : Développement et protection du patrimoine culturel - Spécialité : Patrimoine matériel et immatériel

RNCP23517 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342r, 342p
Code(s) ROME	G1102, K1601, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Nice Sophia Antipolis

<http://portail.unice.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Objectif du diplôme, du titre ou du certificat :

Conçu dans la droite ligne de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, entrée en vigueur le 20 avril 2006 et approuvée par la France le 11 juillet 2006, cette formation vise à répondre à deux besoins apparus dans le monde professionnel. Premièrement, les organismes de conservation et de développement du patrimoine ont besoin de personnels connaissant le patrimoine immatériel dans les dimensions culturelle et linguistique des régions dans lesquelles ils exercent. Deuxièmement, ces organismes ont besoin de personnels formés en matière de présentation, valorisation, animation et médiatisation.

Le diplômé doit être capable de s'insérer dans la problématique de la préservation et de la diffusion du patrimoine culturel dans ses dimensions matérielle et immatérielle. Il élabore et met en œuvre des actions de valorisation du patrimoine, qu'il soit matériel (étude et montage d'expositions, mise en valeur de sites) ou immatériel (organisation de concerts, de festivals, d'événements à vocation patrimoniale). Il collabore à des publications sur tout support (écrit, audio, numérique) permettant la transmission du patrimoine matériel et immatériel. Il conçoit et met en œuvre des projets éducatifs et culturels en direction des publics les plus divers afin de permettre un accès large aux biens culturels et patrimoniaux. Enfin, il assure le suivi administratif et financier de projets, évalue ses actions et les adapte en fonction des résultats.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme est capable de :

Maîtriser les différents aspects du patrimoine régional : langue et culture régionales, dimension ethnologique, patrimoine des arts vivants, histoire et géographie régionales, histoire de l'art et esthétique,

Connaître les milieux professionnels du patrimoine,

Savoir organiser un milieu muséal, monter une exposition et mettre en valeur le patrimoine,

Savoir conserver le patrimoine (notamment archivistique),

Savoir exploiter le patrimoine en vue d'une diffusion auprès du grand public,

Transmettre les savoirs culturels locaux issus de l'oralité et les savoir-faire,

Démontrer un bon niveau de culture générale et la maîtrise de l'expression écrite en français.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel du patrimoine peut travailler au sein de structures patrimoniales gérées par :
des organismes publics : services du patrimoine des collectivités locales et territoriales, service des musées, offices de tourisme, syndicats d'initiative,
des organismes privés : associations, entreprises (structures de type muséal).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

- Animateur / Animatrice du patrimoine
- Archiviste-documentaliste
- Médiateur culturel
- Agent de promotion du patrimoine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 287 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 136
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux

enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem statut d'étudiant

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Si l'ingénierie pédagogique le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://portail.unice.fr/lettres/formations>

Université de Nice Sophia-Antipolis

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23517/>